

# REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Wilaya De Naama

Daïra Ain Sefra

Commune Ain Sefra

Nif 41600200004501801002

## Avis d'appel d'offres ouvert avec exigences de capacité Minimales N° 16 /2024 POUR LOT 02 -APRES LA RÉSILIATION-

Le président de l'assemblé populaire communale d'AIN SEFRA lance un avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacité minimale, pour :

**Projet : REALISATION DE 02 CANTINES SCOLAIRES A L'ECOLE PRIMAIRE « CHOUHADA DJABAL M'ZIA HAI DALAA 04 »ET L'ECOLE PRIMAIRE « HAI RIMAL A AIN SEFRA ».  
LOT 02 : REALISATION D'UN (01) CANTINE SCOLAIRE A L'ECOLE PRIMAIRE « HAI RIMAL» A AIN SEFRA »**

Les soumissionnaires intéressées par le présent avis d'appel d'offres peuvent retirer le cahier des charges auprès de la commune d'Ain Sefra « Secrétariat général sis centre ville, commune d'Ain SEFRA, contre le paiement de la somme de **4000,00 DA** non remboursable qui représente les frais de la documentation.

Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière. Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière », selon le cas.

**La 1ère enveloppe : (DOSSIER DE CANDIDATURE) doit contenir :**

1/ Déclaration de candidature remplie, datée, signée et cachetée par le soumissionnaire.

2/ Déclaration de probité remplie, datée, signée et cachetée par le soumissionnaire

3/ Les statuts pour les sociétés.

4/les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.

5/ Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires:

A/ Capacités professionnelles: certificat de qualification et de classification **Travaux Bâtiments activité principale, catégorie Trois (03) ou plus**

B/ Capacités financières:

B/1- seuls entreprises ayant réalisé un chiffre d'affaire cumulé des trois dernières années des cinq exercices (2021-2022 et 2023) d'un montant de 8 000 000.00 DA. Justifier par attestation d'activité C20.

B/2 -Références bancaires.

C/ Capacités techniques:

C/1 - Moyens humains.

C/2- Matériels : Liste du matériel à engager dans le cadre du présent projet avec production des pièces justificatives

C/3- Références professionnelles (ayant exécuté dans les cinq 05 dernière années, au moins **deux (02)** projets similaires dans le domaine des Travaux Bâtiment justifiés par des attestations de bonne exécution délivrée par le service contractant (le montant de chaque projet et supérieur ou égale de **12 000 000.00 DA**)

**La 2ème enveloppe : (DOSSIER DE L'OFFRE TECHNIQUE) doit contenir :**

Déclaration à souscrire./ Mémoire Technique justificatif. /le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».

**La 3ème enveloppe : (DOSSIER DE L'OFFRE FINANCIERE) doit contenir :**

La lettre de soumission. /Le bordereau des prix unitaires (BPU)./ Le devis quantitatif et estimatif (DQE).

**ET TOUTES LES PIECES DEMANDEES EN CAHIER DES CHARGES**

Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention

**À n'ouvrir que par la commission d'ouverture Des plis et d'évaluation des offres**

## Avis d'appel d'offres ouvert avec exigences de capacité Minimales N° 16 /2024 POUR LOT 02 -APRES LA RÉSILIATION-

**Projet : REALISATION DE 02 CANTINES SCOLAIRES A L'ECOLE PRIMAIRE « CHOUHADA DJABAL M'ZIA HAI DALAA 04 »ET L'ECOLE PRIMAIRE « HAI RIMAL A AIN SEFRA ».  
LOT 02 : REALISATION D'UN (01) CANTINE SCOLAIRE A L'ECOLE PRIMAIRE « HAI RIMAL» A AIN SEFRA ».**

Les offres doivent être déposées à l'adresse suivante : Siège de la commune D'AIN SEFRA. Cité 1er novembre 1954 bureau de Secrétariat général.

**N.B : l'envoi par voie postale ne fait pas foi.**

La durée de préparation des offres est fixée à **dix (10) jours** à compter de la date de la première publication de l'avis d'appel à la concurrence.

L'expiration de dépôt des offres se fera **dixième (10 ème) jour à 14 :00 H**, si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Le soumissionnaire restera lié par son offre durant une période égale à la durée de préparation des offres augmentée de de trois (03) mois